



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

1376 Goumoens-la-Ville, le

26 avril 2024

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 11 mars 2024, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Parcelle RF PPE 3009, propriétaires M. et Mme Vilas Sébastien et Gina, ch. de Pierre aux Oies 2D, 1376 Goumoens-la-Ville, remplacement d'une clôture de jardin en treillis par une palissade pleine.**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 26 avril au 25 mai 2024. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité